



Main Office:
31 LeBreton Street North
OTTAWA, ON K1R 7H1
Tel.: 1 (613) 233-7780
Fax: 1 (613) 233-1931
E-Mail: office@archdiocese.ca;
bishopirenee@archdiocese.ca
secretary@archdiocese.ca

N° 262f

21 décembre 2012
St. Juliana

NOTE DE SERVICE

DE : l'administrateur de l'archidiocèse du Canada (ÉOA)

À : les révérends recteurs, les prêtres responsables, les doyens régionaux, les
Conseils paroissiaux et le Conseil archidiocésain de l'archidiocèse du Canada
(ÉOA)

Christ est au milieu de nous

Quoique que cette note de service ait trait à des détails d'ordre administratif, j'aimerais d'abord en profiter pour vous offrir mes vœux à l'approche des Fêtes de la Nativité et de la Théophanie de notre Seigneur Jésus Christ. Je vous offre aussi mes vœux à l'occasion du Nouvel An qui est à nos portes.

En tant qu'administrateur de l'archidiocèse du Canada, j'ai eu encore une fois cette bénédiction de visiter la majorité des paroisses de notre archidiocèse bien-aimé. J'ai aussi eu la bénédiction de visiter et de rencontrer la plupart des vénérables membres du clergé et des fidèles de notre troupeau orthodoxe canadien. Merci pour votre hospitalité. Merci également pour vos prières à mon intention, alors que je m'efforce d'être votre administrateur, ainsi que pour celles faites aux intentions de tous nos agents archidiocésains et bénévoles. Lors de mes visites, nous avons eu la chance de discuter de nombreux aspects pastoraux et administratifs concernant la vie de l'Église. Plusieurs de ces sujets de préoccupation ont également été évoqués lors de la dernière réunion du Conseil archidiocésain tenue à Ottawa en octobre 2012 et je crois qu'une réponse a été apportée à plusieurs d'entre eux. D'autres questions importantes ont cependant été portées à mon attention lors cette réunion du Conseil archidiocésain d'octobre 2012. J'aimerais maintenant, dans cette note de service, traiter de ces sujets.



Lors de notre dernière assemblée archidiocésaine tenue à Victoria (C.-B.) en juillet 2010, une résolution, par laquelle nous avons reconnu l'obligation pour chaque paroisse de verser à l'archidiocèse du Canada (ÉOA) une dîme prélevée sur ses revenus, a été adoptée. L'objectif visé était que chaque paroisse s'efforcerait de verser une contribution représentant 10% de ses revenus. De façon remarquable, plusieurs paroisses ont pris des mesures pour remplir cette obligation. Cependant, un certain nombre de paroisses n'ont pas encore atteint cet objectif général. Certaines d'entre elles n'ont pas donné suite à cette résolution et, depuis la tenue de l'assemblée de Victoria, n'ont donc pas modifié le niveau de leur contribution. Quelques paroisses n'ont versé aucune contribution.

Cette lettre envoyée à toutes les paroisses se veut un rappel quant à notre engagement collectif pris à Victoria en 2010.

Cette note de service vous est aussi envoyée dans le but de vous demander d'amorcer vos préparatifs en vue de la nouvelle année et de l'assemblée archidiocésaine qui se tiendra à Ottawa, Ontario, les 22-25 août 2013, laquelle assemblée sera précédée par la synaxe du clergé le 21 août 2013. Afin d'aider l'archidiocèse à planifier son budget annuel, ainsi que d'aider chaque paroisse à prévoir ses dépenses annuelles, il est fortement recommandé que chaque paroisse établisse une ligne budgétaire distincte dans son budget en ce qui a trait à sa dîme/contribution destinée au soutien de l'archidiocèse. Ce faisant, chaque paroisse sera assurée d'être en règle avec l'archidiocèse et de s'acquitter de ses responsabilités. Tel qu'il est écrit dans *Les Statuts de l'Église orthodoxe en Amérique, Article VII, Section 6* concernant les conditions requises en vue d'une représentation à l'assemblée diocésaine, seules les paroisses ayant versé toutes les cotisations établies ont le droit d'y envoyer un délégué laïque.

Lors de l'assemblée archidiocésaine qui se tiendra à Ottawa en août 2013 sera traité le sujet du service et de sa signification dans le cadre de la vie chrétienne et de la vie de notre Église. D'ici là, si toutes les paroisses archidiocésaines ont pu établir leur contribution en conformité avec la résolution de Victoria prise en 2010, notre diocèse aura finalement rattrapé le diocèse du sud qui procède ainsi depuis trente ans.

Lors de notre assemblée archidiocésaine 2013, le Protopresbyte Thomas Hopko mènera la discussion sur le thème du service et je suis certain que tous les délégués de l'assemblée voudront pouvoir prendre part à cette discussion en sachant que leur paroisse a fait tout son possible pour rencontrer ses obligations à l'endroit de l'archidiocèse.

Par ailleurs, je vous rappelle que le moment est venu de remplir les rapports de doyenné et de paroisse. Conformément aux Articles IX.3.m et X.3 des Statuts de l'ÉOA, nous vous enverrons très bientôt les formulaires ayant trait à ces rapports. Chacun de ces formulaires est presque identique à celui de l'an dernier, quelques questions seulement y ayant été ajoutées. J'aimerais une fois de plus vous demander de

comprendre que ces rapports sont absolument nécessaires pour des raisons d'archivage et qu'il est aussi important pour nous d'avoir sous la main des informations précises et mises à jour. S'ajoutant à mes visites personnelles en paroisse, ces formulaires nous permettent, à moi et au personnel administratif, d'avoir une meilleure connaissance quant au quotidien de votre vie de paroisse et de doyenné. Si vous êtes absolument certain d'avoir soumis votre rapport l'an dernier et que les réponses seront les mêmes cette année, inscrivez seulement « comme l'an dernier ». Cependant, si des changements sont survenus, veuillez s'il vous plaît en indiquer la nature.

Je vous demande de remplir ces formulaires. N'oubliez pas d'y joindre le procès-verbal de l'assemblée paroissiale annuelle et le rapport financier présenté lors de cette assemblée. L'information que vous nous faites parvenir constitue la donnée source de notre rapport concernant la vie de l'archidiocèse du Canada qui sera présenté au Saint Synode des Évêques de l'Église orthodoxe en Amérique lors de leur rencontre du printemps en mars 2013. C'est pourquoi je vous demande de ne pas différer, afin que je puisse avoir le temps de préparer ce rapport. Veuillez s'il vous plaît retourner rapidement les formulaires complétés au bureau de l'archidiocèse du Canada, à l'adresse :

Archidiocèse du Canada (ÉOA)
31, rue LeBreton N.
Ottawa, ON
K1R 7H1
Téléphone : 613-233-7780
Téléscripteur : 613-233-1931

Vous remerciant pour votre collaboration, je demeure
Vôtre en Christ,



+ IRÉNÉE Évêque de Québec/Bishop of Québec
Administrateur de l'Archidiocèse du Canada (ÉOA)
Administrator of the Archdiocese of Canada (OCA)